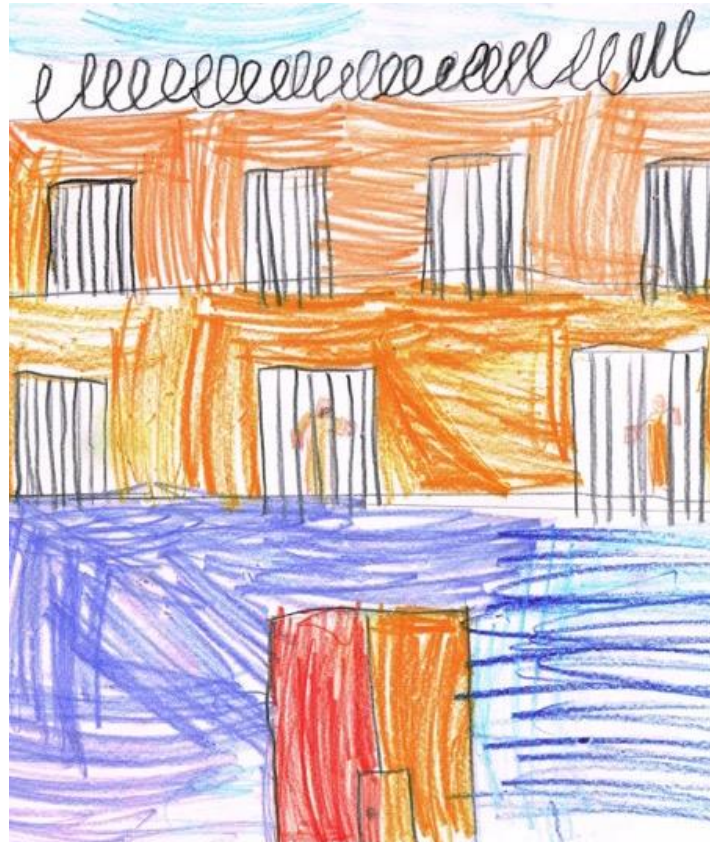




## Lire entre les lignes: une boîte à outils pour aider les écoles à soutenir les enfants de détenus

Children of Prisoners Europe



# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>CONTEXTE.....</b>	<b>3</b>
<b>LE ROLE DE COPE .....</b>	<b>4</b>
<b>TRAVAILLER AVEC LES ECOLES .....</b>	<b>9</b>
1. REMERCIEZ LE PERSONNEL SCOLAIRE POUR SON TRAVAIL ! .....	9
2. L'IMPORTANCE DE LA FORMATION .....	10
3. FOURNIR AUX ECOLES DES INFORMATIONS POUR LES ENFANTS .....	16
4. AIDER LES ECOLES A ABORDER L'EMPRISONNEMENT PARENTAL DANS LE PROGRAMME SCOLAIRE 16	
5. AIDER LES ECOLES A NOUER UNE RELATION AVEC LE PARENT INCARCERE.....	19
6. AIDER LES ECOLES A S'ENGAGER DANS UN SOUTIEN CONTINU AUX ENFANTS DE DETENUS.....	21
7. COLLABORER AVEC LES ECOLES OU DE NOMBREUX ELEVES POURRAIENT ETRE IMPACTES EN OFFRANT UN SOUTIEN SPECIFIQUE.....	20
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>24</b>
<b>ANNEXE A: QUE RESSENTENT LES ENFANTS QUAND UN PARENT VA EN PRISON? .....</b>	<b>22</b>
<b>ANNEXE B: COMMENT AIDER LES ENFANTS QUAND UN PARENT VA EN PRISON .....</b>	<b>27</b>
<b>ANNEXE C: QUELQUES IDEES FAUSSES TROP REPANDUES.....</b>	<b>29</b>
<b>ANNEXE D: ABORDER L'EMPRISONNEMENT PARENTAL DANS LE PROGRAMME SCOLAIRE...31</b>	
<b>ANNEXE E: RESSOURCES UTILES .....</b>	<b>32</b>
<b>ANNEXE F: SUGGESTION D'ATELIER (1).....</b>	<b>35</b>
<b>ANNEXE G: SUGGESTION D'ATELIER (2).....</b>	<b>34</b>
<b>ANNEXE H: METTRE LE PARENT INCARCERE EN RELATION AVEC L'ECOLE.....</b>	<b>37</b>
<b>ANNEXE I: 13 FAÇONS DE SOUTENIR LES ENFANTS DE DETENUS A L'ECOLE .....</b>	<b>38</b>

## Introduction

En décembre 2017, Children of Prisoners Europe (COPE) publiait le volume 6 de l'European Journal of Parental Imprisonment: *First port of call: The role of schools in supporting children with imprisoned parents*.<sup>1</sup> Les articles de cette publication soulignaient le rôle clé de l'école dans le soutien aux enfants impactés par un emprisonnement et étudiaient l'importance de l'Education aux droits humains; de l'écoute des enfants jusque dans leur silence ; de la formation du personnel scolaire ; et de l'implication des parents incarcérés dans la scolarité de leurs enfants.

Cette boîte à outils se veut un accompagnement pratique de la revue. En donnant des exemples d'initiatives existantes, en se confrontant aux difficultés, elle vise à fournir un soutien aux membres du réseau COPE dans leur travail collaboratif avec les écoles. En outre, elle propose dans ses annexes des informations et des ressources qui peuvent être adaptées selon les besoins et laissées à la discrétion des établissements. Alimentée par le réseau COPE, elle est conçue pour être un document dynamique permettant des mises à jour continues de la part des membres du réseau. Vous y trouverez des suggestions pratiques, des éléments de réflexion et des exemples de bonnes pratiques provenant de membres du réseau et de leurs collègues internationaux.

Sauf indication contraire, toutes les citations de ce rapport proviennent d'enfants qui ont participé à l'étude paneuropéenne Children of Prisoners: Interventions and Mitigations to Strengthen Mental Health (COPING). Les noms des enfants et des adolescents cités ont été modifiés pour préserver leur anonymat.

## Contexte

On estime que 2,1 millions d'enfants ont un parent en prison sur le continent européen – ils sont 800 000 dans l'UE à 28 pays<sup>2</sup>. En plus de devoir faire face à la séparation, les enfants dont un parent est incarcéré sont exposés à la stigmatisation, à l'instabilité, à la pauvreté et à la violence. L'emprisonnement d'un membre de la famille est l'une des dix Expériences Négatives de l'Enfance (ENE) connues pour avoir un impact significatif sur la santé et le bien-être à long terme<sup>3</sup>. Plus un enfant souffre d'ENE, plus des conséquences négatives sont probables en termes de santé, de réussite scolaire et d'expériences ultérieures. Des recherches récentes au Royaume-Uni ont mis en évidence les répercussions des ENE<sup>4</sup> et

---

<sup>1</sup> [https://childrenofprisoners.eu/wp-content/uploads/2015/03/EJPI\\_06\\_2017-ENGLISH\\_Web.pdf](https://childrenofprisoners.eu/wp-content/uploads/2015/03/EJPI_06_2017-ENGLISH_Web.pdf)

<sup>2</sup> Source: réseau COPE (extrapolation basée sur des données de l'International Centre for Prison Studies et SPACE).

<sup>3</sup> Felitti, V.J., et al. (1998). Relationship of Childhood Abuse and Household Dysfunction to Many of the Leading Causes of Death in Adults. *American Journal of Preventive Medicine* 14(4), 245-258. Les dix principales Expériences Négatives de l'Enfance (ENE) sont : les violences physiques, émotionnelles et sexuelles; la négligence physique et émotionnelle; la maladie mentale; les violences contre la mère; le divorce; l'abus de substances au foyer; l'incarcération d'un membre du foyer.

<sup>4</sup> Public Health Wales NHS Trust (2015). ACEs and their impact on health-harming behaviours in the Welsh adult population.

observé que les identifier et y réagir est essentiel pour améliorer les chances de l'enfant dans la vie<sup>5</sup>. Plus le nombre d'ENE est élevé, plus l'impact négatif probable sur son avenir est important. Par rapport aux enfants sans ENE, les enfants et adolescents affectés par au moins quatre ENE sont ainsi quatre fois plus susceptibles de devenir des buveurs à risque élevé; six fois plus susceptibles d'avoir eu ou d'avoir causé une grossesse non désirée chez une adolescente; 14 fois plus susceptibles d'avoir été victimes de violence au cours des 12 derniers mois; 15 fois plus susceptibles d'avoir commis des violences contre une autre personne au cours des 12 derniers mois; 16 fois plus susceptibles d'avoir consommé du crack ou de l'héroïne; 20 fois plus susceptibles d'avoir été incarcérés à un moment quelconque de leur vie<sup>6</sup>. Heureusement, l'impact des ENE peut être atténué. Les enfants soutenus par un adulte de confiance sont beaucoup plus résistants. Dans une étude on a demandé à des individus confrontés à quatre ENE ou plus si, dans leur enfance, il y avait eu un adulte en qui ils avaient confiance et à qui ils pouvaient s'ouvrir de leurs problèmes. Même ceux affectés par au moins quatre ENE étaient quatre fois moins susceptibles de finir en prison s'ils avaient eu dans leur entourage un adulte à qui ils pouvaient se confier<sup>7</sup>.

## Le rôle de COPE

Malgré les progrès globalement réalisés en Europe sur la question de l'emprisonnement parental — en partie dus au soutien de l'UE au plaidoyer en faveur des enfants impactés — certains pays restent peu conscients de ce problème. Bien qu'[une étude récente financée par l'UE](#) indique que 25% des enfants de détenus risquent des problèmes de santé mentale supérieurs, et même si d'autres recherches<sup>8</sup> attestent que des contacts réguliers avec le parent emprisonné favorisent la résilience, les niveaux de services varient considérablement d'une contrée à l'autre et la politique reste à la traîne. Aggravant ces difficultés, peu de pays enregistrent des données sur le statut familial des détenus, et les enfants peuvent facilement glisser entre les mailles du filet (les systèmes propres à chaque contrée nécessaires pour répondre aux multiples besoins de ces jeunes – par exemple ceux de la justice pénale, la police, la prison, l'éducation et la protection sociale). COPE, le seul réseau paneuropéen centré sur les enfants de détenus, est essentiel pour garantir la poursuite de ce travail de plaidoyer.

*“C'est bon de parler. Je suis soulagé, je ne garde pas les choses à l'intérieur, je me sens beaucoup mieux.”—Alexandru, 15 ans*

<sup>5</sup> Health Scotland (2017). Tackling the attainment gap by preventing and responding to Adverse Childhood Experiences (ACEs).

<sup>6</sup> Ibid.

<sup>7</sup> Bellis, M. (no date). ACEs, Resilience and Equity: Setting course for a healthier Wales. Presentation. Public Health Wales

<sup>8</sup> En plus de l'étude Coping, voir par exemple Poehlmann, J., Dallaire, D., Loper, A. B., Shear, L. D. (2010). Children's contact with their incarcerated parents: Research findings and recommendations. *American Psychologist*, 65(6), 575.

Travaillant main dans la main avec ses 85 membres, ses experts et ses affiliés à travers l'Europe et au-delà, COPE change la perception des enfants de détenus dans le grand public. Nous nous engageons à faire entendre la voix des enfants et des adolescents ; à utiliser leurs messages pour informer les décideurs ; à affiner et systématiser les initiatives de formation et de soutien ; à construire de nouvelles alliances stratégiques ; et à maximiser l'impact du réseau en renforçant ses capacités pour communiquer sur les problèmes et les solutions avec plus d'efficacité. Notre objectif ultime est d'augmenter la visibilité des enfants de détenus, de les inscrire à l'ordre du jour des politiques, de promouvoir des stratégies afin de répondre à leurs besoins et d'assurer le bon développement d'encore plus de jeunes.

## L'importance des écoles dans le soutien aux enfants de détenus

**Principe directeur :** L'école est tout indiquée pour apporter aux enfants de détenus un soutien et des réponses à leurs besoins.

**Recommandation :** *Un guide de bonne conduite et une formation devraient être fournis afin que les enseignants et les autres adultes au sein de l'école soient conscients des besoins particuliers des enfants de détenus et puissent les aider de manière appropriée à améliorer leurs résultats, leur comportement et leur assiduité.*

*(Recommandations et bonnes pratiques du Comité des droits de l'enfant de l'ONU, Journée de discussion générale 2011<sup>9</sup>).*

Le rôle de l'école va désormais bien au-delà des résultats scolaires. On reconnaît largement que les enfants ne peuvent atteindre leur plein potentiel scolaire s'ils ne bénéficient d'aucun soutien lorsqu'ils font face à d'importantes difficultés. La plupart des écoles ont compris qu'elles ont le devoir de veiller à leur bien-être émotionnel et de leur fournir un soutien supplémentaire approprié si nécessaire.

Pour les quelque 2,1 millions d'enfants impactés par l'emprisonnement d'un parent un jour donné à travers l'Europe, les communautés scolaires peuvent être une bouée de sauvetage. L'étude COPING (Children of Prisoners: Interventions and

---

<sup>9</sup> Robertson, O. (2012) Collateral Convicts: Children of incarcerated parents, Recommendations and good practice from the UN Committee on the Rights of the Child Day of General Discussion 2011. Geneva: Quaker United Nations Office, p. 51.

Mitigations to Strengthen Mental Health), un projet centré sur l'enfant mené de 2010 à 2012, examinait la résilience des enfants de détenus et leur vulnérabilité aux problèmes de santé mentale<sup>10</sup>. Couvrant 4 pays (Suède, Roumanie, Allemagne et Royaume-Uni), elle révélait que la résilience des enfants est étroitement liée à une communication honnête et informative sur les événements concernant leur parent et les raisons de son emprisonnement, en fonction de leur âge et de leur maturité. Ses résultats soulignent également l'importance du partage d'informations avec des professionnels, notamment des enseignants. En outre, l'étude mettait en évidence le potentiel de l'école dans le bien-être émotionnel des enfants de détenus, en particulier si elle leur offrait un soutien et luttait contre le harcèlement et la stigmatisation. Cette boîte à outils est destinée à aider les écoles à mettre en œuvre les recommandations de l'étude COPING.

Des preuves solides le démontrent, avoir dans sa vie un adulte fort, compatissant et bienveillant est un facteur de protection et de résilience pour un enfant. Les écoles peuvent offrir un réseau de personnel dévoué : les enseignants, travailleurs sociaux, éducateurs spécialisés, psychologues, infirmières, conseillers et conseillers

*« J'étais toujours triste quand mes camarades d'école disaient le mot « prison », mais mon instituteur en a parlé à la classe... » — Elsa, 7 ans*

d'orientation scolaire, bibliothécaires, concierges, gardiens... peuvent offrir aux enfants la sécurité nécessaire pour parler de leurs sentiments (voir l'annexe A), comprendre qu'ils ne sont pas coupables, et surtout, qu'ils n'ont pas à faire face seuls (voir l'annexe B).

Malheureusement, les enfants impactés par un emprisonnement ne sont souvent pas reconnus par les systèmes mêmes qui sont prévus pour les aider. S'ils sont inconnus, il est probable qu'ils manquent de soutien. Pour certains enfants, les écoles sont des endroits où, même si c'est involontaire, la stigmatisation se renforce, les traumatismes augmentent et les brimades sont monnaie courante.

---

<sup>10</sup> Jones, A., Gallagher, B., Manby, M., Robertson, O., Schützwohl, M., Berman, A.H., Hirschfield, A., Ayre, L., Urban, M. and Sharratt, K. (2013) *COPING: Children of Prisoners, Interventions & Mitigations to Strengthen Mental Health* [online], disponible à : <http://www.hud.ac.uk/research/researchcentres/acc/projects/coping-children-of-prisoners/>

*L'école est la seule institution que presque tous les enfants fréquentent régulièrement. Elle est une source importante de soutien pour les enfants de détenus et a le potentiel nécessaire pour contribuer à leur bien-être émotionnel. Les écoles, pourtant, ignorent souvent l'existence des enfants de détenus ou leurs besoins. Les enfants sont parfois harcelés et stigmatisés quand l'emprisonnement de leur parent est de notoriété publique. Si les enseignants ou d'autres membres de confiance du personnel scolaire (par exemple les infirmières) connaissent la situation de ces jeunes, ils sont en mesure de les soutenir sur le plan affectif, scolaire et pratique, même s'ils ne le font pas toujours.*

rapport COPING<sup>11</sup>).

(Issu du

En dehors du rapport COPING, d'autres études mettent en exergue les conséquences négatives de l'emprisonnement parental pour les enfants, y compris un risque plus élevé de mauvaise santé mentale et une probabilité accrue de comportement antisocial<sup>12</sup>. Si indiscutables soient-elles, les statistiques utilisées sans autre explication peuvent renforcer la stigmatisation, et le récit selon lequel les enfants de détenus risquent de mal tourner peut être très préjudiciable pour eux.

Travailler en collaboration avec les écoles et aider les enseignants et les autres membres du personnel à mieux comprendre l'impact de l'emprisonnement peut contribuer à atténuer la stigmatisation, les traumatismes et le harcèlement, et aider les enfants à réaliser leur plein potentiel (voir l'annexe C). Les écoles peuvent concourir à normaliser l'incarcération d'un parent en l'incluant dans les formulaires que tous les parents doivent remplir au début de l'année scolaire, où ils signalent les problèmes de santé particuliers, les restrictions alimentaires ou les changements dans l'organisation familiale, par exemple. Si la procédure standard pour chaque enfant intégrait le signalement de l'emprisonnement parental, cela pourrait grandement atténuer la stigmatisation.

---

<sup>11</sup> Ibid.

<sup>12</sup> Voir par exemple: Murray, J. & Farrington, D. P. (2005) Parental imprisonment: effects on boys' antisocial behaviour and delinquency through the life-course. *Journal of Child Psychology and Psychiatry* 46(12), 1269 - 1278.

### Réfléchissez-y...

✓ Réfléchissez à la façon dont votre organisme utilise les statistiques, en particulier dans son interaction avec les écoles. Soulignez l'importance du soutien aux enfants, du renforcement des droits de l'enfant et du rôle des enseignants et du personnel scolaire. Quand vous utilisez des statistiques, veillez à bien les expliquer – par exemple, ce n'est pas l'emprisonnement du parent en soi qui fera qu'un enfant se comportera mal, mais c'est la réaction à cet emprisonnement (harcèlement, discrimination...), ou le manque de réaction, qui augmentent le risque de stigmatisation et de comportement anti-social.



*« Dans mon ancienne école, j'en ai parlé à cet enseignant parce que je lui faisais confiance. Il était cool. Il m'a posé des questions sur mon père, par exemple est-ce que je le vois, comment je me sens, ce genre de choses... »*

*Il y a un autre professeur - il était toujours négatif, il me rabaissait. Il ne m'aimait pas et, quand il a découvert que mon père était en prison, il en a profité. Il disait : « tu n'arriveras à rien. Tu finiras comme ton père. »*

*... Je pense que c'est mieux si les enseignants sont au courant, parce qu'alors ils peuvent m'aider si je passe un mauvais moment. »*

*—Frankie, 14 ans*

*(Tiré de Families Outside's Guidance and Resources for Schools in Supporting Children Impacted by Imprisonment)*





## Travailler avec les écoles

Il existe de nombreuses façons d'interagir positivement avec les écoles pour les organisations qui soutiennent les enfants impactés par un emprisonnement.

### 1. Remerciez le personnel scolaire pour son travail !

L'enseignement est un travail extrêmement important (la plupart d'entre nous ont été aidés, inspirés ou encouragés par un professeur ou un instituteur à un moment donné), mais qui peut aussi être très ardu, surtout maintenant qu'on attend plus des enseignants que de simples performances scolaires. De nombreux enseignants et membres du personnel scolaire ont l'impression de se transformer en travailleurs sociaux et sont dépassés par l'importance des besoins qu'ils décèlent chez leurs élèves. Les remercier pour le travail qu'ils accomplissent et reconnaître leurs difficultés peut aider à établir une relation positive avec l'école.

#### Suggestions pratiques

- ✓ Écrivez aux directeurs des écoles de votre région et remerciez-les pour leur travail. Vous pouvez en profiter pour leur parler de votre organisation et du soutien qu'elle est susceptible d'offrir. Reconnaissez que les écoles ne savent peut-être pas quel enfant est impacté par un emprisonnement, mais que probablement, à un moment donné la plupart d'entre elles auront un élève concerné. Soulignez l'importance d'une approche collaborative afin qu'elles n'aient pas l'impression qu'il s'agit pour elles d'un problème de plus à gérer. Envisagez de proposer une réunion dans la foulée pour discuter d'un travail collaboratif.
- ✓ Rappelez aux écoles qu'elles disposent déjà d'un grand nombre des compétences et ressources nécessaires pour soutenir les enfants impactés par un emprisonnement et que, si nécessaire, votre organisation peut fournir des connaissances / un soutien spécialisés supplémentaires.
- ✓ Travaillez avec les écoles pour systématiser une fiche de renseignement standard en début d'année scolaire qui inclura le cas d'un emprisonnement parental.

#### Réfléchissez-y...

- ✓ Le personnel scolaire est très occupé et peut ne pas répondre immédiatement. Il est parfois utile d'insister et de trouver le bon contact au sein de l'école ou de l'autorité administrative concernée.

## 2. L'importance de la formation

La formation du personnel scolaire est essentielle pour que les enfants impactés par un emprisonnement reçoivent le soutien dont ils ont besoin. Sans une formation et une sensibilisation adéquates à leurs principaux problèmes, le personnel peut involontairement aggraver la détresse d'un enfant par ses commentaires, voire par son silence, en particulier si l'enseignant ne dit mot alors que l'enfant le sait au courant, par exemple. Certains enseignants peuvent même directement détruire le potentiel d'un élève. La formation n'est pas seulement importante pour les enseignants : le personnel administratif et de soutien de l'école a un rôle à jouer pour créer une communauté attentive et dénuée de jugement pour les enfants et les adolescents. Il y a plusieurs façons d'offrir une formation au personnel scolaire, selon la capacité de l'organisme :

### i. La formation en classe

La plupart des écoles ont une politique de formation continue, mais l'emprisonnement parental n'est pas un sujet systématiquement abordé. Offrir une formation aux écoles peut être un bon moyen d'impliquer les enseignants. La formation peut se limiter à un créneau dans une journée de formation plus large pour tout le personnel, ou constituer une session plus longue pour un personnel spécifique, par exemple les enseignants directement responsables du bien-être des enfants.



### **Suggestions pratiques**

- ✓ Trouvez qui organise la formation du personnel a) dans chaque école ou b) dans des groupes d'écoles ou de régions. De bons contacts peuvent permettre d'intégrer la formation au plan de formation d'une école / région au lieu d'en faire un simple événement ponctuel.
- ✓ Assurez-vous que les sessions de formation soient interactives, avec un large espace pour la discussion. Les activités possibles incluent un quiz vrai / faux en guise d'introduction ; une présentation PowerPoint pour mettre en évidence les principaux problèmes ; des études de cas pour encourager les discussions approfondies ; et une courte vidéo pour synthétiser. Sanctionnez la formation par un certificat. A l'avenir, il pourrait rappeler au personnel la manière d'accéder à un soutien pour les enfants.
- ✓ Travaillez avec les écoles pour développer un organigramme comportant tous les contacts et infos nécessaires pour les enfants et parents en quête d'aide.
- ✓ En suivi de formation, proposez aux enseignants d'écrire un article sur ce qu'ils ont appris pour le bulletin de l'école. Ils pourront y dire aux parents de prendre contact si nécessaire. Cela pourrait permettre d'atteindre des familles impactées qui ne seraient pas connues de l'école tout en leur permettant de demander de l'aide en toute confidentialité...

### Réfléchissez-y...

- ✓ Quel message clé voulez-vous transmettre au personnel de l'école par le biais d'une session de formation ? Veillez à ce qu'il donne aux enseignants la force d'agir au lieu de renforcer les comportements et jugements stigmatisants.
- ✓ Est-il possible d'inviter un jeune ayant un parent en prison à s'exprimer lors d'une formation ? Si oui, de quel soutien aura-t-il besoin avant et après ?
- ✓ Quel soutien continu votre organisation peut-elle offrir aux enseignants qui aident des enfants de détenus ? Assurez-vous que le personnel sait ce qu'il vous est possible de faire pour l'épauler.
- ✓ Offrir une formation gratuite peut permettre de toucher plus d'enseignants. D'un autre côté, les écoles disposant parfois d'un budget formation, une rémunération pourrait être un bon moyen de générer des revenus qu'on pourra ensuite investir dans un soutien direct aux enfants.

### Exemples du réseau COPE

- ✓ Barnardo's a mis au point une « [Initiative Champion](#) » : intronisés « champions » à la suite d'une formation, les enseignants doivent veiller à ce que les écoles tiennent compte des besoins des enfants impactés par un emprisonnement. Le Champion devient alors un point de contact pour les familles et Barnardo's même.
- ✓ Le Bureau du Médiateur des enfants de Croatie a entrepris des recherches sur l'importance de la formation pour les enseignants. En collaboration avec le Ministère des sciences et de l'éducation et l'Agence pour l'éducation et la formation des professeurs, une formation est proposée aux enseignants en devenir ou confirmés.

## ii. La formation en prison

Les formations au sein d'une prison peuvent aider les enseignants à ressentir les différentes émotions qu'un enfant peut éprouver à chaque étape du parcours physique que constitue la visite à son parent incarcéré. Elles se feront au mieux en collaborant avec le personnel pénitentiaire et auront en outre l'avantage de former ce dernier aux besoins des enfants.

### Réfléchissez-y...

- ✓ Il est important de se rappeler que toute formation, en particulier lorsqu'elle se déroule en prison, doit se concentrer sur l'enfant et non sur la personne incarcérée.
- ✓ La formation au sein d'une prison est plus susceptible d'attirer du monde, par curiosité. Une réaction toute naturelle qui peut faciliter la tâche de l'enseignant.

### Suggestion pratique

- ✓ Donnez à chaque enseignant un court profil de l'enfant au début du parcours en prison (par exemple : enfant de 6 ans venant voir sa maman pour la première fois ; enfant de 13 ans inquiet à l'idée de revoir son papa). Faites une halte à différents endroits (à l'accueil, à la sécurité, au parloir...) et demandez aux enseignants d'imaginer ce que peut ressentir cet enfant. Cela les aidera à fixer leur attention sur lui plutôt que sur la personne incarcérée.



### Exemple du réseau COPE

- ✓ Families Outside a développé un programme de formation des enseignants en prison dans plusieurs centres de détention d'Écosse. Pour d'autres informations, contactez [admin@familiesoutside.org.uk](mailto:admin@familiesoutside.org.uk)

## ii. La formation des futurs enseignants

Il est important de sensibiliser dès que possible à l'impact de l'emprisonnement parental. Grâce à leur formation, les enseignants sont armés pour soutenir les enfants dès le début de leur carrière.

### Suggestions pratiques

- ✓ Prenez contact avec les formateurs des enseignants pour être sûr que l'impact de l'emprisonnement sera inclus dans leur formation de base.
- ✓ Utilisez des citations d'enfants et d'adolescents tout au long de la formation pour faire entendre leurs voix.



*«[Mon institutrice] a été si gentille. Chaque fois que je déprimais... je pouvais toujours lui parler... et elle m'aidait vraiment ... parce que parfois je ravale tout en moi, je voudrais juste le dire aux gens, mais j'ai trop peur. »*

—Isabel, 10 ans

### Exemple du réseau COPE

- ✓ Barnardo's a élaboré pour les futurs enseignants un [Academic Resource Pack](#) comprenant une session de formation et du matériel éducatif.

### Nos collègues Internationaux

- ✓ Le [Project WHAT!](#), dirigé par Community Works (San Francisco), aide les enfants impactés par la prison à devenir les avocats du changement en développant leurs compétences. Ils apprennent ainsi à faire des présentations aux enseignants et à d'autres professionnels comme les travailleurs sociaux ; sont formés à parler en public ; font partie d'un réseau de soutien ; et influent sur la politique gouvernementale et les lois sur la détermination des peines..

### 3. Fournir aux écoles des informations pour les enfants

Les écoles ont souvent un lieu (par exemple une bibliothèque ou un espace de santé et de bien-être) où élèves et parents peuvent accéder à des informations sur une variété de sujets. Ces espaces offrent l'opportunité d'aider les enfants de détenus, même si les écoles ignorent qui ils sont. La mise à disposition d'affiches et de dépliants d'organisations de la région peut aider à déstigmatiser l'emprisonnement et encourager les enfants concernés à demander de l'aide.

#### Suggestions pratiques

- ✓ Donnez des affiches, des dépliants, etc, en plus de la formation pour que les enseignants sachent bien quelle forme de soutien offrir.
- ✓ Si votre organisation n'est pas en mesure d'offrir une formation, organisez une réunion avec le directeur avant de distribuer des informations dans une école. Le faire sans formation ni contact préalables risque au mieux d'être ignoré, et au pire de renforcer les jugements négatifs.

### 4. Aider les écoles à aborder l'emprisonnement parental dans le programme scolaire

Article 1 de la Recommandation du Conseil de l'Europe concernant les enfants de détenus (dans un langage adapté pour les enfants par les enfants du réseau) :

Les enfants de détenus sont tous différents. Leurs sentiments devraient être entendus. Il faudrait leur demander ce qu'ils veulent et de quoi ils ont besoin. Ils devraient pouvoir décider qui doit être informé de l'incarcération de leur parent et savoir qui a besoin d'être au courant et pourquoi. Ces informations ne devraient être partagées que pour assurer la sécurité des enfants. Les gens devraient protéger la vie privée de la famille et réfléchir à la meilleure manière de soutenir le parent emprisonné.

#### Exemple du réseau COPE

- ✓ Dans le cadre de notre campagne 2015, « Ce n'est pas mon crime, et pourtant c'est ma peine » COPE a produit des affiches en 8 langues pour les écoles, conçues pour souligner les différentes émotions que les enfants ressentent lorsqu'un parent va en prison. Pour plus d'informations, contactez [contact@networkcope.eu](mailto:contact@networkcope.eu).



Soulever la question de l'emprisonnement parental de manière générique peut aider les enfants concernés à trouver l'assurance nécessaire pour parler à quelqu'un. Cela peut également aider les autres élèves à comprendre que ces enfants purgent eux aussi une sorte de peine, même s'ils n'ont commis aucun délit. Il existe plusieurs façons dont les écoles peuvent inclure l'impact de l'emprisonnement parental dans leur programme d'études (voir l'annexe D).

Certaines écoles organisent régulièrement des assemblées thématiques, une bonne façon de toucher un grand nombre d'enfants et d'enseignants. Co-dispenser une leçon à l'école dans le cadre d'un programme d'études est également possible. Pour ce faire, il existe un certain nombre de ressources (voir l'Annexe E).

### **Suggestions pratiques**

- ✓ Grâce à un guide de bonne pratique, les écoles disposeront d'informations facilement accessibles et pourront offrir un soutien continu aux enfants concernés.
- ✓ Encouragez les écoles à donner aux élèves concernés la possibilité de s'exprimer.

### **Exemples du réseau COPE**

- ✓ Children Heard and Seen a organisé un concours d'art ouvert à toutes les écoles de la région. Les élèves ont été invités à faire un dessin / prendre une photo illustrant ce qu'ils imaginent être l'expérience d'un enfant ayant un parent en prison. L'association en a profité pour présenter son travail aux écoles locales. Contactez [childrenheardandseen.co.uk](http://childrenheardandseen.co.uk) pour plus d'informations.
- ✓ COPE a été invité à animer des ateliers lors du forum CATS (Children as Actors for Transforming Society) 2018 sur le thème de la violence contre les enfants. Cet atelier pourrait être adapté à d'autres thèmes connexes tels que les droits des enfants (voir Annexe F).
- ✓ FFP a développé un atelier qui peut entrer dans le cadre d'un programme éducatif existant, par exemple sur le harcèlement ou la santé mentale. Les ateliers sont interactifs et permettent aux élèves et aux enseignants de comprendre les problèmes d'un jeune ayant un parent en prison et la façon de l'aider (en tant qu'ami et qu'enseignant). Voir l'Annexe G pour plus de détails. Pour d'autres informations, contactez [post@ffp.no](mailto:post@ffp.no).

« L'école devient une sorte de terrain miné. Les ragots et les rumeurs vont vite ... On ne veut surtout pas que quelqu'un soit au courant, il y a une telle stigmatisation attachée à l'emprisonnement des parents [...] Je me suis retrouvé dans la situation où j'avais l'impression que je ne faisais partie de rien. Le fait d'avoir mon père en prison était une immense partie de ma vie et de mon histoire, et je ne pouvais ni la partager ni exprimer mes sentiments. Alors je me suis replié sur moi-même, j'ai passé beaucoup de temps seul, j'étais très maladroit en société et j'ai été très malheureux pendant plusieurs années.

Avec le recul, la seule raison pour laquelle je me sentais obligé de tout cacher était que je n'avais jamais entendu personne parler de ça. Nous n'avons jamais discuté du système juridique à l'école. Il n'y avait aucune information sur la façon de gérer ça, et j'avais vraiment l'impression d'être la seule personne au monde à vivre cette expérience. » \*

—Dylan (son vrai nom), 25 ans

(Tiré du volume 6 de l'European Journal of Parental Imprisonment: *Le premier refuge: Le rôle de l'école dans le soutien des enfants de parent détenu.*)



## 5. Aider les écoles à nouer une relation avec le parent en prison

*Même s'ils sont en prison, les mamans et les papas restent les parents de leurs enfants. Ils [devraient pouvoir] continuer à les encourager, à les gronder, à signer leurs bulletins scolaires et à les aimer comme s'ils étaient encore à la maison.*

*(Article 41 de la Recommandation du Conseil de l'Europe sur les enfants de détenus, adapté pour les enfants par les enfants du réseau COPE)*

Selon les termes de l'article 9 de la Convention relative aux droits de l'enfant, les enfants jouissent du droit d'entretenir une relation avec leurs parents, sauf si elle est contraire à leur intérêt supérieur. Pour qu'une relation avec un enfant soit vraiment significative, elle doit englober sa vie scolaire. L'école est le lieu où se créent les amitiés, les passe-temps et les intérêts, où les forces et atouts sont identifiés et encouragés et les projets d'avenir discutés. Une relation sans lien avec la scolarité de l'enfant est loin d'être significative.

### **Réfléchissez-y...**

- ✓ Bien que les contacts familiaux puissent diminuer les risques de récidive, il est important de ne pas considérer les enfants comme un moyen pour cette fin. Les enfants ont droit à une relation avec leurs parents tout simplement parce qu'ils sont des enfants.
- ✓ Les prisons et les écoles sont des mondes différents qui ne se rencontrent pas naturellement. Les organisations qui soutiennent les enfants impactés par un emprisonnement peuvent agir en tant que « médiatrices » entre ces deux univers, en veillant à ce que tous deux restent centrés sur l'intérêt supérieur de l'enfant. Développer des relations avec les « bons » membres du personnel dans l'un comme dans l'autre est essentiel.

Faire participer un parent incarcéré à l'éducation de son enfant peut être très bénéfique pour l'enfant et n'est pas nécessairement compliqué (voir l'Annexe H). Il n'est pas rare que les écoles envoient les rapports scolaires en plusieurs exemplaires (dans le cas de parents séparés ou divorcés, par exemple), et cette pratique peut facilement être étendue à un parent en prison. Des bulletins scolaires et d'information et des exemples de bon travail de l'élève peuvent aider le parent en prison à se connecter de manière significative avec la vie de son enfant à l'école.

Les contacts entre le parent incarcéré et l'école peuvent contribuer à atténuer le sentiment d'opprobre des enfants et les aider à comprendre que leur parent a encore un rôle à jouer dans leur vie. Lorsqu'un parent est en prison, les réunions parents / enseignants peuvent se faire par téléphone, par vidéoconférence et en face à face si c'est possible. Une formation et un soutien sont essentiels pour en tirer le plus grand bénéfice.

### Suggestions pratiques

- ✓ Donnez aux écoles un résumé des différentes façons dont elles peuvent soutenir la relation entre un enfant et son parent incarcéré (voir l'Annexe H).
- ✓ Envisagez d'impliquer les enseignants dans des « clubs des devoirs » en prison, qui peuvent être très bénéfiques pour les enfants et les écoles, même si un soutien et une formation seront nécessaires.

### Exemples du réseau COPE

- ✓ Le travail du Relais Enfants-Parents en milieu carcéral pour impliquer les parents incarcérés dans la scolarisation de leurs enfants a été discuté dans le [volume 6 du European Journal of Parental Imprisonment](#). L'article souligne l'importance des partenariats collaboratifs, des accords nationaux et de la formation.
- ✓ SPIP, Eure et Loir a créé un « club des devoirs » pour les pères incarcérés et leurs enfants à la prison de Châteaudun (France). Eliane Frenkiel-Pelletier, directrice adjointe de SPIP, Eure et Loir, a écrit à ce sujet dans le volume 6 de l'European Journal of Parental Imprisonment.

*« Je veux être traité  
comme tout le  
monde. »*

—Karl, 17 ans

## 6. Aider les écoles à s'engager dans un soutien continu aux enfants de détenus

Une prise en compte habituelle (plutôt que juste ponctuelle) de l'impact de l'emprisonnement parental dans le contexte de l'école est conseillée. Ainsi, les enseignants continueront de voir les enfants de détenus comme un groupe ayant des besoins particuliers, et un plus grand nombre d'enfants et de familles parviendront à faire face. Des campagnes ou des journées de réflexion régulières, courantes dans le cadre scolaire, aideraient à « normaliser » l'emprisonnement parental et à le présenter comme n'étant qu'un des nombreux problèmes auxquels un enfant peut être confronté. L'école peut faire sienne une politique sur le soutien aux enfants impactés par un emprisonnement tout comme elle adopterait une politique sur le harcèlement scolaire, par exemple. Ce serait un bon moyen d'intégrer ce soutien à l'esprit de l'établissement.

### Suggestions pratiques

- ✓ Impliquez les écoles dans la campagne annuelle de COPE, [« Ce n'est pas mon crime, et pourtant c'est ma peine »](#). Participer à une campagne à l'échelle européenne peut les motiver à s'engager activement.
- ✓ Organisez une « journée annuelle » (éventuellement liée à la campagne COPE) où les écoles seront invitées à intégrer à leurs cours la question de l'incarcération des parents et les difficultés rencontrées par les enfants. Pour vous lancer, utilisez les ressources et idées de cette boîte à outils.

### Exemple du réseau COPE

- ✓ Dans son cadre stratégique ([schools' policy framework](#)), Pact ébauche les contours d'une action des écoles en faveur des enfants impactés par l'emprisonnement.
- ✓ Families Outside's Guidance and Resources for Schools in Supporting Children Impacted by Imprisonment synthétise les problèmes et donne de nombreux [conseils pratiques et ressources pour les enseignants](#).
- ✓ Barnardo's a élaboré un [manuel pour les écoles](#).

### **Nos collègues Internationaux**

- ✓ The National Resource Center on Children & Families of the Incarcerated (Etats-Unis) a élaboré la 'Baker's Dozen', une liste de 13 choses que les écoles doivent faire pour aider les enfants de détenus (voir Annexe I). Contactez Ann Adalist-Estrin pour d'autres informations.
- ✓ Pillars en Nouvelle-Zélande a une [boîte à outils pour les enseignants](#) travaillant auprès d'enfants de détenus spécialement conçue pour les écoles. Pour d'autres informations, contactez Verna McFelin [verna.mcfelin@pillars.org.nz](mailto:verna.mcfelin@pillars.org.nz).

## **7. Collaborer avec les écoles où de nombreux élèves pourraient être impactés en offrant un soutien spécifique**

De nombreuses écoles ont désormais des services de conseil individuel. Il est peut-être possible d'offrir une formation aux conseillers pour qu'ils comprennent mieux les problèmes liés à l'emprisonnement parental et afin d'augmenter le nombre de référents pour les enfants concernés. De même, si votre organisation propose un mentorat, travaillez avec les écoles pour qu'elles puissent se référer directement à votre service lorsqu'elles ont connaissance d'un enfant ayant un parent en prison.

Les groupes de soutien par les pairs constituent l'un des moyens les plus efficaces d'aider les enfants ; grâce à eux, ils peuvent comprendre qu'ils ne sont pas seuls et développer de meilleures stratégies de résilience et d'adaptation. Les écoles proposent parfois des groupes dédiés (par exemple au deuil, à la gestion de la colère...). Si un grand nombre d'enfants ont un parent en prison dans une école ou un groupe d'écoles, les organisations de soutien aux familles de détenus pourraient travailler avec les établissements pour co-animer des groupes.

### **Exemple du réseau COPE**

- ✓ My Time anime des groupes de soutien par les pairs pour les enfants dont un membre de la famille est en prison. Les enfants sont avertis que tous les jeunes présents sont dans la même situation, ils savent ainsi qu'ils ne sont pas seuls, ce qui atténue le sentiment de honte. Les groupes sont organisés autour de jeux, d'activités et de discussions. Pour plus d'informations, contactez Lorna Brookes.
- ✓ Alain Bouregba, directeur de la Fédération des Relais Enfants Parents, a écrit combien il est important de voir l'enfant non pas comme une cause mais comme une personne ayant une histoire à raconter. L'écoute et les histoires peuvent aider les enfants à mieux comprendre leur expérience.

### **Nos collègues internationaux**

- ✓ SHINE for Kids (Australie) a un programme éducatif en faveur des enfants d'âge primaire dont un parent est confronté à la Justice. Au cours de séances individuelles hebdomadaires de 45 minutes, l'enfant est aidé dans son travail scolaire et lorsqu'il souffre d'un obstacle à son éducation (comportement difficile, harcèlement, ou tout autre problème social). L'accent est mis sur l'alphabétisation et la maîtrise du calcul ainsi que sur le renforcement de l'estime de soi afin que les élèves donnent leur plein potentiel. Pour plus d'informations, contactez [inquiries@shineforkids.org.au](mailto:inquiries@shineforkids.org.au).



## Conclusion

Lorsqu'un membre de la famille est en prison, les écoles ont un rôle important à jouer pour soutenir les enfants et les personnes qui s'occupent d'eux, mais ce soutien ne peut pas être la seule responsabilité des enseignants. Les organisations de soutien peuvent accomplir beaucoup plus en faveur des enfants en collaborant avec l'établissement scolaire et les ministères de l'Éducation et de la Justice. Les annexes suivantes sont conçues pour s'adapter à votre contexte spécifique et peuvent être laissées au choix des écoles le cas échéant.





## Annexe A : Que ressentent les enfants quand un parent va en prison ?

L'emprisonnement d'un parent ou d'un membre de la famille proche peut être une expérience traumatisante, dévastatrice pour les enfants. Elle risque de rejaillir sur presque tous les domaines de leur vie, en particulier si une nouvelle personne s'occupe d'eux ou qu'ils doivent déménager ou changer d'école. Ils sont confrontés à un ensemble unique de difficultés et peuvent ressentir un large éventail d'émotions, notamment :

**Anxiété** d'être séparé de leur parent ;

---

**Traumatisme**, surtout s'ils ont assisté à l'arrestation ;

---

**Crainte** d'être eux aussi appréhendés ;

---

**Honte** du délit commis par le parent ;

---

**Colère** contre le parent qui les a abandonnés et les autorités qui l'ont appréhendé ;

---

**Gêne** : que vont penser les copains ? ;

---

**Peur** de ne pas pouvoir parler de leur parent ou poser de questions ;

---

**Confusion** : qu'est-ce qui va se passer après ?

---

**Isolement social**, surtout si le crime est très médiatisé ou relaté très négativement ;

---

**Tristesse** que la famille ait changé ;

---

**Soulagement** qu'il y ait moins de disputes à la maison ;

---

---

**Chagrin** parce que leur parent leur manque ;

---

**Culpabilité** s'ils se sentent quelque part responsables ;

---

**Poids intérieur** s'ils sentent qu'ils doivent garder cette incarcération secrète ;

---

**Impression d'être débordés**, surtout s'ils doivent assumer des responsabilités supplémentaires à la maison.

*« Ma sœur et moi, nous sommes des championnes du refoulement. » —  
Claudia, 14 ans*

Les enfants ressentent souvent plusieurs de ces émotions simultanément et éprouvent des émotions différentes selon les jours. Cela peut rendre l'apprentissage très difficile. De nombreux enfants de détenus souffrent également de discrimination, de harcèlement scolaire et d'une pauvreté accrue.

La communauté scolaire peut remplir un grand rôle pour le mieux-être des enfants dont un parent est en prison. Les enseignants peuvent les aider rien qu'en les écoutant et en leur offrant un espace sûr où partager ce qu'ils ressentent. Il est également important d'écouter leurs silences – garder leurs sentiments à l'intérieur peut créer des dégâts. Donner du temps aux enfants, les aider à prendre confiance, est essentiel.



## **Annexe B: Comment aider les enfants quand un parent va en prison**

Savoir quoi dire ou quoi faire quand un parent va en prison ne va pas du tout de soi. D'après les enfants du réseau COPE, comprendre que la situation **n'est pas de leur faute** et **qu'ils ne sont pas seuls** peut être d'une grande aide. Le savoir peut faire une grande différence et les aider à mieux affronter les événements. Quelques points à garder à l'esprit :

### **1. L'incarcération parentale n'est qu'un des nombreux défis auxquels un enfant peut être confronté**

Si les écoles parviennent à « normaliser » l'emprisonnement parental, si elles veillent à ce qu'il soit pris en compte au même titre que les autres problèmes auxquels les enfants peuvent être confrontés (par exemple, des parents divorcés ou un souci de santé), les familles seront beaucoup plus susceptibles de partager des informations avec elles.

### **2. Les enfants ne ressentent pas tous la même chose**

Chaque enfant est différent et les sentiments peuvent varier même au sein d'une même fratrie. Il est important que chaque enfant se sente écouté et sache qu'il peut parler à quelqu'un de ce qu'il ressent si nécessaire.

### **3. Les sentiments peuvent évoluer**

Un enfant peut être très en colère un jour, déclarer qu'il ne veut plus jamais revoir son père, et ressentir tout autre chose le lendemain. Les enfants doivent avoir la possibilité de changer d'avis et de revenir sur les décisions qu'ils ont prises (par exemple, concernant les contacts avec leurs parents).

### **4. Ne rien dire peut être blessant**

Les enfants peuvent avoir encore plus honte si personne ne mentionne leur parent incarcéré. Même demander comment va ce dernier peut aider. Si son délit est rapporté dans les médias, il peut être utile que l'école écrive à la famille, lui offre son soutien et lui assure qu'elle s'intéresse aux besoins de l'enfant et non à la raison de l'emprisonnement.

### **5. Tout ne tourne pas autour de l'emprisonnement**



Le fait d'avoir un parent est en prison ne devrait pas définir l'enfant. De nombreux autres éléments de sa vie sont également importants. Parfois, les enfants sont bouleversés par un événement sans rapport avec leur parent détenu. Ils peuvent être blessés quand les adultes attribuent la moindre de leurs émotions à cette incarcération.

## **6. Voir le potentiel, pas le problème**

Avoir un parent en prison, c'est dur. Les enfants peuvent se sentir jugés ou stigmatisés et leur comportement risque de s'en ressentir. Les enseignants peuvent les aider à garder de belles aspirations pour leur vie et leur apporter de la compréhension et un soutien.

## **7. Vous n'avez pas à tout régler**

Avoir un parent en prison est une situation complexe. Savoir quelle aide apporter peut être difficile. Le plus important, pour un enfant, est que quelqu'un se soucie de lui. Il suffit parfois de l'écouter. Appeler à la rescousse d'autres organisations susceptibles d'aider peut aussi être utile.



## **Annexe C :** **Quelques idées fausses trop répandues**

### **1. « Nous n'avons personne dans notre école qui ait un parent en prison. »**

L'école n'est pas forcément au courant, mais ça ne veut pas dire qu'elle n'ait aucun élève dont un parent est détenu. Chaque jour donné en Europe, on dénombre 2,1 millions d'enfants qui ont un parent en prison. Il est probable qu'à un moment donné chaque école aura un élève dans cette situation. Avoir un parent prisonnier n'est pas une chose que les enfants souhaitent partager. Ils peuvent avoir honte ou s'inquiéter de ce que les gens penseront. En s'attaquant au sujet de l'emprisonnement parental, les écoles peuvent aider ces jeunes même sans le savoir.

### **2. « J'ai besoin d'en savoir plus sur le délit pour pouvoir soutenir l'enfant. »**

Les enfants qui ont un parent en prison n'ont commis aucun crime. Ils ont besoin d'un soutien à part entière pour faire face à l'un des événements les plus dévastateurs de la vie. Se concentrer sur la relation, et non sur le délit, est important : pour l'enfant, le détenu est d'abord et avant tout un père ou une mère et non un criminel.

### **3. « Je ne veux pas bouleverser davantage les enfants en en parlant. »**

Si l'emprisonnement du parent n'est jamais abordé, l'enfant risque de croire qu'il s'agit d'une situation dont il devrait avoir honte, surtout s'il sait que l'enseignant est au courant. Par le simple fait de demander comment va le parent, on fait savoir à l'enfant que l'on voit son parent comme une personne, et non comme quelqu'un qu'il devrait avoir peur ou honte de mentionner.

### **4. « Il est comme son père - on voit déjà comment ça va tourner pour lui. »**

Certains enfants craignent d'être « mauvais » parce que leur parent est derrière les barreaux. Les rassurer, leur dire que leur parent peut être une bonne personne et un bon parent même s'il est en prison, peut s'avérer utile. Si le comportement d'un enfant s'aggrave, il est important d'en rechercher la cause (harcèlement, stigmatisation, isolement social... ?) et de l'aider au lieu de juger ce comportement.

### **5. « Ayant lu des articles sur le crime du père, nous pensons qu'elle ne devrait avoir aucun contact avec lui. »**



Vous pouvez avoir votre opinion sur le crime qui a été commis, mais il est important d'aborder la situation du point de vue de l'enfant et sans porter de jugement. L'enfant n'a rien fait de mal mais sa vie a radicalement changé. Les décisions concernant les contacts familiaux devraient être centrées sur lui.

### **1. « Il est important que tous ses professeurs soient au courant. »**

Qui a besoin d'être au courant et pourquoi mérite une attention particulière. Il est préférable d'en discuter d'abord avec l'enfant afin qu'il sache qui sait quoi. Pour certains enseignants, savoir qu'un enfant vit une situation difficile suffirait ; en revanche, d'autres peuvent avoir besoin de plus de détails. La confiance et la confidentialité sont essentielles dans une période si difficile.



## Annexe D: Aborder l'emprisonnement parental dans le programme scolaire

Il est important d'offrir aux enfants de détenus un maximum d'occasions de parler de leur situation. Parce que nous ne savons pas toujours qui est concerné, mentionner l'emprisonnement parental en général peut aider les enfants à se sentir moins stigmatisés et à demander de l'aide.

Il est tout aussi essentiel de réfléchir à ce qu'on dit. Par exemple, on qualifie facilement un détenu de « criminel », mais ce terme peut être très blessant pour un jeune dont le parent est incarcéré. Pour lui, il s'agit tout simplement de « papa » ou « maman ». Par la façon dont nous nous exprimons, nous pouvons aider les enfants à comprendre qu'une personne ne se limite pas au délit qu'elle a commis. En remettant en question les attitudes accusatrices, on peut les aider à savoir qu'ils peuvent parler de leur expérience sans être condamnés pour le crime de leurs parents.

**Éducation religieuse / philosophie / éthique, etc.:** Incluez des discussions sur des thèmes comme « faut-il tenir compte des enfants à charge quand on détermine une peine ? » Et « comment trouver le juste équilibre entre rendre justice aux victimes du crime et rendre justice aux victimes de la peine (par exemple les enfants) » ?

**Langues étrangères :** traduisez des articles de la [Recommandation du Conseil de l'Europe concernant les enfants de détenus](#).

**Histoire :** considérez les moments clés de l'histoire de la réforme pénitentiaire dans votre pays. Les taux d'emprisonnement ont-ils augmenté ou diminué ? Et pourquoi ?

**Politique :** réfléchissez aux principales influences affectant le système judiciaire de votre pays. Quelles sont ses tendances actuelles ?





## Annexe E : Ressources utiles

### **800,000 Voices**

Editeur : COPE

Temps de lecture : 2 minutes

Disponible à : <https://childrenofprisoners.eu/videos/800000-voices/>

800 000 Voices a été réalisé par des jeunes pour des jeunes. Reflétant la grande variété d'expériences vécues par les enfants qui ont un détenu dans leur famille, la vidéo souligne le fait que chaque jeune est unique. Disponible en plusieurs langues.

Quelques suggestions d'utilisation :

- ✓ Animez une discussion sur les réactions des jeunes. Par exemple, pourquoi certains aiment les visites et d'autres pas (les prisons sont souvent mieux équipées pour les jeunes enfants. Les adolescents ne jouent pas avec des jouets et ont du mal à rester assis face à quelqu'un pendant une visite) ; ou encore, pourquoi certains ressentent des émotions positives (leur vie avant l'emprisonnement était si chaotique que l'incarcération du membre de la famille concerné a pu apporter un certain soulagement).
- ✓ Faites un jeu de rôle. Recréez une visite en prison avec des élèves assis l'un en face de l'autre comme dans un parloir. D'autres pourraient incarner le personnel pénitentiaire en train de surveiller. Veillez à ce que les joueurs sachent qu'ils ne sont pas autorisés à tenir quoi que ce soit à la main (pas de téléphone...), et que le détenu n'a pas le droit de quitter sa chaise (NB : les visiteurs peuvent se rendre au distributeur automatique et retourner à leur place, à condition d'obéir à des règles strictes – par exemple, le détenu et le visiteur ne doivent partager ni nourriture ni boisson). Questions à poser : qu'est-ce que ça fait de dialoguer quand on est assis directement en face de quelqu'un ? Et d'avoir une conversation privée avec d'autres personnes (autres groupes familiaux et personnel pénitentiaire) à proximité ?



## **Reversible Thinking**

Editeur : Families Outside

Temps de lecture : 2 minutes

Disponible à : <https://vimeo.com/71246866>

Cette courte vidéo remet très efficacement en question la perception selon laquelle les jeunes impactés par un emprisonnement « héritent » en quelque sorte d'un comportement criminel.

Quelques suggestions d'utilisation :

- ✓ Cette vidéo parle d'elle-même et fonctionne très bien en tant que conclusion autonome à une leçon ou à une réunion. En fonction de la classe, vous souhaitez peut-être ouvrir une discussion autour des questions suivantes : Pourquoi étiquetons-nous les gens ? Vous êtes-vous déjà senti étiqueté négativement ? Comment aimeriez-vous transformer les idées des gens sur les jeunes ?
- ✓ En extension d'activité, demandez aux élèves d'écrire eux-mêmes un poème sur un changement d'opinion ou de point de vue (NB - ce n'est pas facile ! Des phrases comme « Tu as tort de penser... »; « Ce n'est pas vrai que... »; « Ne te dis pas que... »; « Ne crois jamais que... » et « Ne pars pas du principe que... » sont très utiles.)

---

## **Because it's our right**

Editeur : COPE

Temps de lecture : 2 minutes

Disponible à : <https://childrenofprisoners.eu/videos/because-its-our-right/>

Conçu pour sensibiliser au droit des enfants à garder le contact avec leurs deux parents où qu'ils se trouvent, ce film est utile pour travailler en tête-à-tête avec un jeune. On peut aussi s'en servir pour discuter d'idées afin de maintenir le contact.



Quelques suggestions d'utilisation :

- ✓ Après le visionnage du film, discutez de quelques idées pour maintenir le contact avec un parent emprisonné. Qu'en pensent les enfants ? Ont-ils des idées sur ce qu'ils aimeraient faire ?

---

### **Les membres de COPE**

Nos ressources les plus précieuses sont notre réseau et ses membres. Notre base de données d'idées et de ressources est mise à jour régulièrement. Donc, si vous avez des exemples de relations avec les écoles petites ou grandes, ou si vous souhaitez savoir comment d'autres ont relevé ces défis, s'il vous plaît, contactez-nous ! Nous aimerions que cette boîte à outils soit un document dynamique, régulièrement actualisé et qui valorise les commentaires, suggestions et exemples de bonnes pratiques. Envoyez un e-mail à [contact@networkcope.eu](mailto:contact@networkcope.eu) si vous souhaitez y contribuer de quelque manière que ce soit.



## Annexe F : Suggestion d'atelier (1)

Cet atelier a été conçu par For Fangers Pårørende (FFP) (Norvège) et peut être utilisé dans le cadre de programmes existants, par exemple sur la santé mentale ou le harcèlement scolaire. Comme l'a découvert FFP, inviter aussi les enseignants présente un intérêt : l'atelier les sensibilise et les aide à comprendre quel soutien apporter aux enfants. Si vous savez qu'un enfant a un parent en prison, il serait sage de lui parler avant le cours pour le préparer et lui promettre que vous n'allez pas divulguer d'informations à son sujet. De même, vous pouvez lui demander d'envisager l'impact possible s'il communique des informations à la classe. Il peut aussi y avoir des élèves dans la classe qui sont concernés sans que vous le sachiez. Au début de la leçon, rappelez aux participants que vous êtes disponible pour discuter après le cours s'ils le souhaitent.

Mins	Activité	Détails
5	Pour rompre la glace	Un simple jeu de noms, par exemple lancer une balle à quelqu'un en prononçant son nom.
5	Bonjour Eric	Présentez Eric comme un jeune du même âge que les participants. Demandez aux élèves d'imaginer des aspects de sa vie - ses intérêts, ses amis, la musique qu'il aime, etc.
5	Le père d'Eric est en prison	Dites au groupe qu'Eric vient d'apprendre que son père a été envoyé en prison. Demandez-lui d'imaginer ce qu'il ressent. Essayez d'en dégager une série d'émotions (appuyez-vous sur l'annexe A). Les élèves peuvent avoir de nombreuses questions sur le délit commis par le père, mais il est important de rester concentré sur les sentiments d'Eric. NB : voilà qui peut offrir un bon sujet de discussion. En effet, il est très courant d'accorder beaucoup d'attention à l'individu qui a commis un crime, alors que les personnes impactées sont au mieux ignorées ou au pire, stigmatisées.

Mins	Activité	Détails
25	Situations	<p><b>Donner aux élèves différents scénarios à imaginer et à mettre en œuvre, en se concentrant sur la façon dont Eric pourrait se sentir à ces moments-là (cette activité peut se faire en groupe, chaque groupe présentant son scénario aux autres).</b></p> <ol style="list-style-type: none"><li><b>1. Eric et sa maman dans l'autobus en route vers la prison ;</b></li><li><b>2. Eric et son professeur dans la salle de classe (Eric n'a pas terminé ses devoirs et est souvent arrivé en retard) ;</b></li><li><b>3. Eric et son meilleur ami à une fête (quelqu'un demande à Eric où est son père).</b></li></ol>
20	Conversation	<p>Parlez des différentes émotions qu'Eric ressent dans chaque scénario et du soutien dont il pourrait avoir besoin. Cette conversation peut être élargie aux enfants qui ont un parent en prison et à la façon dont leur vie en est affectée.</p>
15	Sur la sellette	<p>L'animateur est Eric. Les élèves peuvent lui poser toutes les questions qu'ils veulent sur ce que ça fait d'avoir un parent en prison.</p>
10	Un soutien supplémentaire	<p>Demandez aux élèves de réfléchir à ce qu'ils pourraient faire pour faciliter les choses à Eric. C'est l'occasion de leur parler de votre organisation et de ce qu'elle peut offrir.</p>



## Annexe G : Suggestions d'atelier (2)

Cet atelier a été conçu par COPE pour le forum CATS (Children as Actors for Transforming Society) 2018 sur le thème « Ensemble en sécurité : travailler pour mettre fin à la violence contre les enfants ». Le but était d'examiner le rôle des services ciblés et des services de base dans le soutien aux enfants de détenus et de réfléchir au moyen d'inclure davantage ces jeunes dans la conception de ces services, afin qu'ils sachent qu'ils peuvent leur demander de l'aide si nécessaire. L'atelier peut être adapté à des thèmes connexes (par exemple, les droits des enfants, l'inclusion, etc.).

Mins	Activité	Détails
5	Pour rompre la glace	Dans un cercle, chaque personne dit son nom et son animal favori.
5	Quels sont les services ciblés et les services de base ?	En 3 petits groupes ; chaque groupe reçoit des cartes représentant des services de soutien pour les enfants et les classe en services de base (par exemple l'éducation, la santé, etc.) ou services ciblés (conseillers, services pénitentiaires, etc.) en les collant au mur sur deux colonnes.
10	Les enfants de détenus en tant que groupe caché ayant besoin d'être protégé contre la violence	Passez la vidéo 800 000 Voix. Invitez les élèves à réagir. Discutez du type de soutien dont les enfants de détenus pourraient avoir besoin.
10	L'histoire d'Ari - l'arrestation de papa	Présentez Ari. Son père a été arrêté et condamné à deux ans de prison. Les participants réfléchissent à ce que ressent Ari, aux risques de violence existants (par exemple,

---

assister à l'arrestation), et au soutien dont il a besoin.

10 L'histoire d'Ari continue

En 3 petits groupes de discussion. Chaque sous-groupe dispose d'une partie de l'histoire d'Ari (la visite à la prison ; faire face à l'emprisonnement à la maison et à l'école ; et l'après-libération). Chaque sous-groupe se demande comment Ari se sent au stade où il en est ; quels sont les risques de violence ; et de quels services de soutien il a besoin pour réduire ces risques.

---

15 Réactions

Chaque sous-groupe présente à l'ensemble du groupe sa partie de l'histoire d'Ari.

---

30 Extension de l'activité

Un temps supplémentaire peut être consacré à réfléchir à ce qui arrive aux enfants comme Ari s'ils sont privés de l'aide des services. La vidéo Reversible Thinking montre quelle différence peuvent faire leur soutien et la présence d'un être qui croit en vous. Les élèves voudront peut-être écrire leur propre version du scénario de Reversible Thinking !

### Notes d'information pour l'atelier

Tous les enfants ont droit à des services « de base » et à des services « ciblés », y compris pour prévenir la violence et obtenir des soins et un soutien dans les situations de violence et de séparation. Les enfants qui ont un parent en prison sont très exposés à des types de violence extrêmement variés.

La violence peut être ressentie de différentes manières. On pense souvent à la violence physique, mais assister à des événements comme l'arrestation d'un parent au domicile familial constitue également une forme de violence. Les



enfants sont capables de faire face mais auront peut-être besoin de l'aide des services. Chaque enfant et chaque situation sont différents, chaque enfant peut avoir besoin d'un ensemble de services différents. Certains risquent de ne pas savoir vers quels services se tourner, voire de ne pas y avoir accès du tout.

## Services qui peuvent aider

### Lors de l'arrestation :

- ✓ Services de protection de l'enfance
- ✓ Services sociaux
- ✓ Services médicaux et médicopsychologiques
- ✓ Services d'information

### Pendant l'incarcération :

- ✓ Services de la protection de l'enfance
- ✓ Services sociaux
  - ✓ Services médicaux et médicopsychologiques
- ✓ Services d'information
- ✓ Les services pénitentiaires doivent avoir conscience des besoins des enfants et aider à ce que les visites

### Pendant le procès :

- ✓ Services de protection de l'enfance
- ✓ Services sociaux
- ✓ Services médicaux et médicopsychologiques
- ✓ Services d'information
- ✓ Services visant à garder les familles réunies
- ✓ Services qui encouragent la participation des enfants: par exemple via des déclarations d'impact sur les enfants

### Après la sortie de prison :

- ✓ Services sociaux
- ✓ Services médicaux et médicopsychologiques
- ✓ Services d'information
- ✓ Services de réinsertion pour les parents et les enfants afin de les aider à s'habituer à la vie après l'emprisonnement parental,





- leur soient plus accessibles et mieux adaptées.
- ✓ Services familiaux pour soutenir tous les membres de la famille - ces services atténuent les effets de la violence et de la séparation sur les enfants.
  - ✓ Services familiaux à l'intérieur de la prison
  - ✓ Services de soutien entre pairs où les enfants peuvent parler et communiquer avec d'autres enfants dans des situations similaires

pendant la difficile période de réadaptation.

- ✓ Services de soutien entre pairs : les enfants peuvent encore avoir besoin de soutien après la sortie de prison de leur parent ; d'autres enfants dans des situations similaires peuvent les aider dans cette période de réadaptation.
- ✓ Soutien neutre d'organismes caritatifs



## Annexe H : Mettre le parent incarcéré en relation avec l'école

Un parent en prison reste un parent. Même derrière les barreaux, il peut jouer un rôle dans l'éducation de son enfant. Dans la plupart des cas, maintenir le contact, savoir que son parent peut encore jouer un rôle dans sa vie, est bénéfique pour l'enfant. Voici quelques moyens auxquels les écoles peuvent avoir recours pour renforcer le lien avec un parent emprisonné :

- ✓ **Envoyer les bulletins scolaires au parent détenu ;**
- ✓ **Encourager l'enfant à écrire / envoyer des exemples de son travail au parent emprisonné ;**
- ✓ **Contacter directement le parent incarcéré (par lettre, téléphone, vidéoconférence ou si possible en personne) pour parler de l'éducation de son enfant ;**
- ✓ **Encourager l'enfant à tenir un album qu'il partagera avec son parent emprisonné ;**
- ✓ **Aider les enfants à se préparer pour la visite, les aider ensuite à en faire le compte rendu ;**
- ✓ **Autoriser l'enfant à s'absenter pour faire une visite en prison si cela s'avère plus facile pendant le temps scolaire. Les détenus ne sont pas toujours incarcérés près de chez eux ; pour les familles, savoir qu'elles peuvent franchement dire pourquoi l'enfant doit manquer l'école peut faciliter les choses.**

On recommande de discuter de toutes les mesures ci-dessus avec l'autre parent / tuteur. Il pourra ainsi comprendre ce qui se passe et en quoi cela peut aider l'enfant. De même, il est important de savoir si l'enfant est au courant de l'emprisonnement de son parent, une réalité parfois difficile à avouer pour le parent restant parce que lui-même est désorienté ou redoute les commentaires des gens. Les écoles peuvent aider les parents à dire la vérité aux enfants, en fonction de leur âge et de leur stade de développement.



### **Et si aucun contact n'est autorisé ?**

L'important est que les enfants se sentent écoutés. Ils ont besoin de sentir qu'on tient compte de leur opinion. Certains enfants trouvent bénéfique d'écrire une lettre au membre de leur famille incarcéré, même si elle n'est jamais envoyée. D'autres auront besoin d'un soutien spécialisé pour accepter la situation – les enfants ont le droit d'en comprendre les raisons. Cela peut être un processus long et qui doit toujours être centré sur eux.



## Annexe I :

### 13 façons de soutenir les enfants de détenus à l'école

1. **Se connaître soi-même et connaître son équipe** : les sentiments, les expériences et le comportement du personnel scolaire influencent la façon dont les enfants de détenus se voient eux-mêmes.

*Même si vous ne dites pas des choses négatives sur leurs parents, si vous les pensez, les enfants le sentent.*

2. **Se rappeler** : tous les enfants de parents incarcérés pleurent leur perte d'une manière ou d'une autre, même s'ils n'ont pas vécu avec ce parent ou n'ont pas eu de contact avec lui.

*Tenir compte de l'importance du parent aux yeux de l'enfant est essentiel pour instaurer la confiance et fournir un soutien approprié.*

3. **Etre en alerte et sensible** et s'adresser à tous. Comprenez qu'il existe des enfants et des familles de détenus partout et considérez que l'incarcération parentale est une possibilité, sans porter de jugement.

*Informez toutes les familles – et pas seulement celles des quartiers « difficiles » – de l'existence des services concernés.*

4. **Présenter** des articles et du matériel sur les enfants de détenus sur les tableaux d'affichage et dans les bulletins d'information destinés à toutes les familles. Vous en toucherez peut-être une qui, sans que vous le sachiez, est impactée par une incarcération. Et celle-ci peut connaître d'autres familles dans la même situation. Fournissez du matériel éducatif aux parents, aidez-les en parlant aux enfants de leur parent incarcéré. Voir *the Children of Incarcerated Parents Library* at <https://nrccfi.camden.rutgers.edu/>

5. **Aider les enfants à exprimer leurs sentiments** en créant une atmosphère de sécurité et de confiance, en reconnaissant le sentiment de désorientation, la douleur ou la colère qu'ils ressentent, et en mentionnant qu'il s'agit d'une situation vécue par de nombreux autres jeunes.

*En attendant que les enfants abordent d'eux-mêmes le sujet, l'adulte risque de leur donner l'impression que ce dernier le met mal à l'aise. Les enfants disent que, lorsqu'ils parlent de leur parent détenu, on leur répond en général par un silence gêné ou par un *lais* bien intentionné soulignant qu'ils ne sont pas forcés de suivre le même chemin. Dans les deux cas, ils se sentent jugés.*



**6. Former des groupes de soutien** pour les enfants de détenus.

*Contactez-nous afin d'en savoir plus sur notre formation sur la création d'un groupe de soutien, <https://nrccfi.camden.rutgers.edu/>*

**7. Promouvoir l'inclusion de livres et de matériel** sur les enfants de détenus dans les salles de classe et les bibliothèques. Sur le site Internet de COPE, vous trouverez une liste de livres dans la section des ressources.

**8. Envisager d'inclure le sujet des parents incarcérés** dans des domaines spécifiques du programme scolaire : écrire des énoncés de problèmes mathématiques, problèmes d'unités appliqués aux familles ou aux sentiments, projets de recherche pour les enfants plus âgés.

**9. Explorer la possibilité d'inclure les parents incarcérés** dans les conférences scolaires et les activités en classe, par exemple les lectures à voix haute de personnalités invitées, lorsque c'est faisable et approprié.  
*Cela nécessite de collaborer avec les prisons, les centres de détention provisoires et les services pénitentiaires. Savez-vous qui contacter pour planifier ce type d'événement ?*

**10. Sensibiliser** à l'impact des pratiques et des politiques scolaires sur les enfants de détenus. Plaidez pour qu'on offre des possibilités de formation aux enseignants, aux conseillers et aux travailleurs sociaux scolaires.

**11. Se renseigner sur les programmes collectifs** qui offrent des services aux enfants et aux familles des personnes incarcérées : mentorat, transport, soutien à la réinsertion ou aux visites.

Visitez notre annuaire des programmes : <https://nrccfi.camden.rutgers.edu/>

**12. Amener le sujet à l'attention du public** en suggérant de mettre les enfants et les familles de détenus au centre des programmes et des projets portés par les organismes de services et les associations religieuses de votre collectivité.

*Encourager l'utilisation de statistiques précises et pertinentes dans la description des besoins des enfants et des familles de détenus.*

**13. TOUJOURS inclure** les enfants de détenus, les personnes qui s'occupent d'eux et les parents incarcérés ou libérés lorsque vous définissez les problèmes et imaginez des solutions. Ils devraient avoir une place à chaque



réunion et à chaque table où leurs besoins et préoccupations sont discutés.  
Ce sont eux les experts !



Children of Prisoners Europe (COPE) est un réseau pan-européen d'associations à but non-lucratif dédié aux enfants séparés d'un parent pour cause de détention. Le réseau encourage les initiatives et points de vue novateurs qui assureront une action propice au bien-être et au développement des enfants de détenus et qui leur permettront de jouir pleinement des droits garantis par la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et la Charte européenne des droits fondamentaux.

Children of Prisoners Europe (COPE)  
contact@networkcope.eu  
<http://childrenofprisoners.eu/>

© Children of Prisoners Europe 2018

Deuxième édition publiée le 11 juillet 2022

Remerciements à Sarah Beresford, Noah Boden et Catherine Iancu

Children of Prisoners Europe est une association Loi de 1901.

SIRET: 437 527 013 00019



Ce document a été produit avec le soutien financier du programme Droits, égalité et citoyenneté de l'Union européenne. Le contenu relève de la seule responsabilité de Children of Prisoners Europe et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant les vues de la Commission européenne.